

tenue par Madame CHENAL-PETER, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

09 heures 40

01)	DOSSIER N° 2503332	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure CHENAL-PETER
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Refus implicite opposé par le préfet de la Côte d'Or à une demande de renouvellement de carte de résident

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		SCP CLEMANG ET ASSOCIES
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 16/09/2025
La présidente du tribunal